

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DES HAUTS-CLOCHERS (CE)

tenue le 21 décembre 2022, via la plateforme Teams,
sous la présidence de M^{me} Isabelle Vincent

Présents : M^{me} Nadia Lemieux, enseignante, 1^{er} cycle
M^{me} Édith Plamondon, éducatrice spécialisée
M^{me} Odette Lacoste, enseignante, 3^e cycle
M^{me} Marie-Ève Harton, directrice
M. Vincent-Philippe Reid, parent
M^{me} Nathalie Gagnon, enseignante, 2^e cycle
M^{me} Isabelle Vincent, parent
M^{me} Claudia Veilleux, parent
M^{me} Grecia Presmanes Calzada, éducatrice au service de garde
M^{me} Amélie Fecteau, enseignante préscolaire
M^{me} Gertha Jean, parent
M. Guillaume Picard, parent

Absents : M^{me} Marie-Chantal Chrétien, parent
M^{me} Martin Trudel, parent
M^{me} Geneviève Dupuis, parent
M^{me} Édith Marmen, directrice adjointe
M^{me} Sarah-Maude Gagnon, ergothérapeute

Secrétaire : M^{me} Josée Poulin

1. MOT D'OUVERTURE

1.1 Mot d'ouverture

Madame Isabelle Vincent déclare que la réunion peut débuter. Il est 19 h 01. M^{me} Josée Poulin agit à titre de secrétaire de séance. M^{me} Isabelle Vincent souhaite la bienvenue aux nouveaux membres.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Aucun point à ajouter à l'ordre du jour.

Résolution CÉHC22-23.19

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M^{me} Odette Lacoste, appuyée par M^{me} Claudia Veilleux.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

1.3 Intervention du public

Aucune intervention du public.

1.4 Adoption du procès-verbal du 27 octobre 2022

Aucun commentaire.

Résolution du CÉHC22-23.20

L'adoption du procès-verbal est proposée par M^{me} Claudia Veilleux, appuyée par M^{me} Odette Lacoste.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

1.5 Suivi au procès-verbal

M^{me} Marie-Ève Harton informe les membres qu'une formation sur le développement des fonctions cognitives (partie 2) sera offerte aux enseignants en décembre 2023. M. Reid informe les membres que les recommandations demandées aux ressources matérielles du centre de service à la suite des travaux du débarcadère ont toutes été bien reçues. De plus, M. Picard rédigera un courriel qui sera transmis aux ressources matérielles afin de réitérer leur souhait pour que certaines modifications soient apportées, particulièrement la sortie du débarcadère dont la trajectoire fasse un « S ».

1.6 Courrier reçu

Aucun courrier reçu.

2. DÉCISION

2.1 Prévission initiale du service de garde 2022-2023

M^{me} Harton présente aux membres les prévisions budgétaires du service de garde.

Il a été proposé par M^{me} Nadia Lemieux et appuyé par M^{me} Grecia Presmanes Calzada d'accepter les prévisions budgétaires du service de garde 2022-2023.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution CÉHC22-23.21

2.2 Plan de lutte contre l'intimidation et la violence 22-23 (adoption)

M^{me} Harton présente le plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2022-2023. M. Picard demande que soit ajoutée au document la référence des définitions.

Il a été proposé par M^{me} Amélie Fecteau, appuyé par M. Guillaume Picard d'accepter le plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2020-2023.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution CÉHC22-23.22

2.3 Porte ton pyj

M^{me} Nadia Lemieux demande aux membres de permettre aux élèves de venir à l'école en pyjama, en échange d'un don volontaire de 2,00\$ afin de ramasser des sous pour Opération Enfant Soleil.

Il a été proposé par M^{me} Gertha Jean, appuyé par M^{me} Grecia Presmanes Calzada d'accepter aux élèves de participer à la journée « Porte ton pyj ».

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution CÉHC22-23.23

2.4 Levée de fonds (approbation par courriel)

Il a été proposé que l'équipe des étoiles filantes procède à la vente de billets pour la maison Tanguay dans le but d'obtenir les fonds nécessaires à la tenue de séance de zoothérapie pour les TSA.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution CÉHC22-23.24

2.5 Collecte Saint-Vincent-de-Paul (Approbation par courriel)

Il a été demandé d'obtenir l'autorisation du CE pour déposer des boîtes à l'entrée de l'école en décembre afin de recueillir des denrées alimentaires pour la Saint-Vincent-de-Paul.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution CÉHC22-23.25

2.6 Sortie au théâtre Les Gros Becs – Soudain les îles

M^{me} Amélie Fecteau demande aux membres l'autorisation pour les élèves du préscolaire de participer à une sortie au Théâtre Les Gros Becs le 1^{er} juin 2023.

Il a été par M^{me} Édith Plamondon et appuyé par M^{me} Nadia Lemieux d'accepter la sortie au théâtre Les Gros Becs pour les élèves du préscolaire.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution CÉHC22-23.26

3 CONSULTATION

3.1 Budget révisé - École

M^{me} Harton présente aux membres le budget révisé 2022-2023.

4 DISCUSSION

4.1 Travaux d'immobilisation – Gymnase Notre-Dame

En l'absence de M. Trudel, il a été convenu que M^{me} Vincent lui résumera les discussions qui ont eu lieu concernant la demande d'installation d'afficheurs numériques dans le gymnase de l'école Notre-Dame.

4.2 Visite – ministre de l'Éducation

En l'absence de M. Trudel, ce sujet est reporté à la rencontre de janvier.

5 INFORMATION

5.1 Information de la directrice

Aucune information de la part de la directrice.

5.2 Information du personnel

M^{me} Nadia Lemieux informe les membres que les élèves de la première année ont confectionné des chandelles. Ils ont participé à un atelier de cuisine. Ceux de la 2^e année ont participé à un atelier « Faune et flore »

M^{me} Nathalie Gagnon mentionne que les élèves ont fabriqué des cadeaux pour les parents.

M^{me} Lacoste informe les membres que les élèves du 3^e cycle ont distribué des bagels. Ils ont également fabriqué des chandelles.

L'ensemble des élèves de l'école participeront à des activités de Noël.

Les élèves des étoiles filantes ont confectionné des chandelles. Ils participeront à un déjeuner de Noël et joueront au bingo avec leurs parents le 23 décembre.

M^{me} Grecia Presmanes Calzada informe les membres que les élèves du service de garde ont assisté à un spectacle de magie, fortement apprécié de tous.

5.3 Information de la présidence du CÉ

Aucune information de la part de M^{me} Vincent.

5.4 Information du comité de parents

M. Trudel a transmis par courriel aux membres le résumé de la rencontre du 14 décembre dernier.

6. AUTRES SUJETS

6.1 Aucun sujet

7. FERMETURE

7.1 Date de la prochaine rencontre du Conseil

La prochaine rencontre aura lieu le 25 janvier 2023.

7.2 Levée de l'assemblée

Il est 20 h 26.

Résolution CÉHC22-23.27

M^{me} Odette Lacoste, appuyé par M^{me} Grecia Presmanes Calzada, propose la levée de l'assemblée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, le présent procès-verbal est approuvé par le Conseil d'établissement.

- Avec modifications Voir le procès-verbal de la réunion du
- Sans modification lors de la séance du

En foi de quoi nous avons signé ce

La présidente,

Le secrétaire,

M^{me} Isabelle Vincent

M^{me} Claudia Veilleux